

# Valider une copie conforme authentique d'un acte notarié technologique

Vous avez récemment signé un acte notarié sur support technologique ? Une copie authentique vous a été remise. Elle certifie que son contenu est équivalent à l'acte original, conservé précieusement par votre notaire.

→ **Vous pouvez demander une copie authentique sur support électronique ou papier, selon votre préférence.**

## LA COPIE PAPIER

Elle doit comporter :

- le sceau du notaire ;
- la mention complète « Copie certifiée conforme à l'acte (...) » ;
- la signature manuscrite du notaire.



Il n'est pas possible d'utiliser une version numérisée d'une copie authentique papier.

## LA COPIE ÉLECTRONIQUE

- Si vous devez la transmettre, nous vous recommandons d'utiliser une solution sécuritaire de transfert de documents électroniques et non un simple courriel ;
- Conserver ce PDF de façon sécuritaire.



Il n'est pas possible d'utiliser une version imprimée d'une copie authentique électronique.



La reproduction de la signature des parties n'est en aucun cas obligatoire sur une copie authentique, qu'elle soit papier ou électronique.

# Copie authentique électronique : éléments à vérifier

Pour les copies délivrées avant le 8 décembre 2021.

Voici des exemples de copies authentiques délivrées avant le 8 décembre 2021. Le visuel du PDF peut différer d'un notaire à l'autre. L'important est de valider la signature du notaire (étape 3).

**1**

**MENTION DE COPIE CONFORME**

Vérifier que la mention de copie conforme est complète et que le nom du notaire qui la signe soit indiqué.

**2**

**SIGNATURES : SUR LA DERNIÈRE PAGE**

- La signature manuscrite des parties n'a pas à être reproduite.
- Le nom du notaire ayant signé l'acte doit apparaître.

**3**

**VALIDITÉ DE LA SIGNATURE DU NOTAIRE**

Une application Web est disponible pour valider la signature du notaire sur le PDF. Rendez-vous au : [cnq.org/valider](http://cnq.org/valider)

Copie certifiée conforme de l'acte notarié technologique que j'ai reçu tel qu'autorisé par arrêté du ministre de la Justice et dont j'assure la conservation.

*Léa Orange, notaire*  
2021-09-17

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, DIX-SEPT SEPTEMBRE (17 septembre 2021) SOUS le numéro TRENTE (30) des minutes du notaire soussigné.

**CONTRAT DE MARIAGE ANTERIEUR À LA CÉLÉBRATION**

**COMPARAISSEMENT**

Gabrielle Jaune, coiffeuse, majeure, résidant actuellement à Longueuil  
Ci-après nommée le « futur épouse » ;

ET

Damien Rouge, comptable, majeur, résidant actuellement à Longueuil  
Ci-après nommé le « futur époux » ;

Lesquels ont été, ainsi qu'il suit, les conventions de mariage qu'ils projettent de contracter le 17 septembre 2021, à Montréal, à savoir :

**ARTICLE 1**

Les futurs époux adoptent le régime de la séparation de biens conformément aux dispositions du Code civil du Québec.

**ARTICLE 2**

Conformément à la loi, les futurs époux contribueront aux charges de mariage à proportion de leurs facultés respectives; chacun pourra s'acquitter de sa contribution par son activité au foyer.

**ARTICLE 3**

(En considération du mariage, Damien Rouge fait donation entre vifs et en pleine propriété, à compter de la célébration du mariage, à Gabrielle Jaune qui accepte :

1. Des meubles destinés à l'usage du ménage qu'il possède au jour de la célébration du mariage et qui sont énumérés dans un document annexé aux présentes après avoir été reconnu véritable et signé par les comparants en présence du notaire soussigné. [ ]

**LECTURE FAITE**, les parties déclarent accepter l'utilisation de procédés technologiques pour done le présent acte tel qu'autorisé par l'arrêté 2021-4506 du ministre de la Justice daté du 20 août 2021, puis signent à distance en présence du notaire soussigné.

Gabrielle Jaune  Damien Rouge   
Gabrielle Jaune Damien Rouge

Léa Orange   
Léa Orange, Notaire

**Copie certifiée conforme**

De l'acte notarié technologique que j'ai reçu tel qu'autorisé par arrêté du ministre de la Justice et dont j'assure la conservation.

*Me Liette BOULAY, notaire*

DÉVANT Me Liette BOULAY, notaire en exercice ayant son domicile professionnel à Laval, en la Province de Québec.

**COMPARAISSEMENT :**

Madame Rose LAFLEUR, chargée de projet, domiciliée au 123, rue Des Oliviers, Chambly, Québec, H1H 1R1,  
ci-après nommée « le vendeur » ;

ET

Monsieur Pierre LAROCHE, ingénieur, domicilié au 456, rue Des Tiboules, Laval, Québec, H0H 0H0,  
ci-après nommé « l'acheteur » ;

**L'ACTE :** le 5 septembre 2021.

**OBJET DU CONTRAT**

Le vendeur vend à l'acheteur l'immeuble dont la désignation suit :

**DÉSIGNATION :**

Lotem (jeun d'or et amet, constructeur adpiching est, sed do eiusmod tempor incididunt ut labore et dolore magna aliqua. Ut enim ad inrem veniam, quis nostrud exercitation ullamco laboris nisi ut aliquip ex ea commodo consequat.

**ORIGINE DU DROIT DE PROPRIÉTÉ**

Lotem (jeun d'or et amet, constructeur adpiching est, sed do eiusmod tempor incididunt ut labore et dolore magna aliqua. Ut enim ad inrem veniam, quis nostrud exercitation ullamco laboris nisi ut aliquip ex ea commodo consequat.

**POSSESSION**

Lotem (jeun d'or et amet, constructeur adpiching est, sed do eiusmod tempor incididunt ut labore et dolore magna aliqua.

**DÉCLARATIONS DU VENDEUR**

Lotem (jeun d'or et amet, constructeur adpiching est, sed do eiusmod tempor incididunt ut labore et dolore magna aliqua.

**PRIX**

Cette vente est faite pour le prix de TROIS CENT MILLE DOLLARS (300 000) que le vendeur reconnaît avoir reçu de l'acheteur, dont quittance faite.

**DONT ACTE à Laval.**

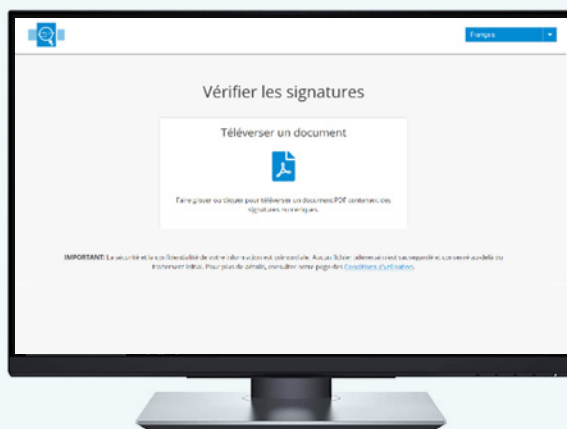
LE TROIS MARS DEUX MILLE VINGT ET UN (3 mars 2021).

SOUS le numéro CENT (100) des minutes du notaire soussigné.

**LECTURE FAITE**, les parties déclarent accepter l'utilisation de procédés technologiques pour done le présent acte tel qu'autorisé par l'arrêté 2021-4506 du ministre de la Justice daté du 20 août 2021 et déclarent et reconnaissent volontaires les annexes, puis signent à distance en présence du notaire soussigné.

(Signatures des parties et du notaire instrumentant)


Madame Rose LAFLEUR  
Monsieur Pierre LAROCHE  
Me Liette BOULAY, notaire



**SI UNE COPIE AUTHENTIQUE EST VALIDE**

A PROPOS DE CE DOCUMENT :

- ✓ L'intégrité du document a été préservée.
- ✓ Le document revendique être conforme à la norme PDF/A-1b.
- ✓ Les signatures suivantes sont valides:

 Signature apposée par **Prénom Nom (Notaire)**  
Certifié par **CHAMBRE DES NOTAIRES**  
Signature Numérique Notarius - **CertifIO Professionnel**

**SI UNE COPIE AUTHENTIQUE N'EST PAS VALIDE**

A PROPOS DE CE DOCUMENT :

- ✓ L'intégrité du document a été préservée.
- ✓ Le document revendique être conforme à la norme PDF/A-3b.
- ! Au moins une des signatures suivantes comporte une incertitude relative à sa validité.